

Séance du 16 décembre 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 décembre 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, M. Bergé à M. Aguerre, M. Ugalde à M. Barrère.

ABSENTE : Mme Loupien-Suarès.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE - Musée Bonnat - Prêt d'une oeuvre de Robert Fleury au musée d'Orsay à Paris.

Mme Demont présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le musée d'Orsay à Paris organise du 15 mars au 27 juin 2010 une exposition intitulée « Crime et Châtiment ».

A cette occasion, il sollicite le prêt de l'œuvre suivante détenue par le musée Bonnat :

auteur : Tony Robert Fleury (1838-1911)

titre : « Charlotte Corday à Caen en 1793 »

matière : huile sur toile

dimensions : 210 x 125 cm

n° inventaire : CM 177

valeur assurance : 75 000 € (soixante quinze mille euros)

Je vous propose :

- d'accepter ce prêt, étant entendu que les frais de transport, d'emballage et d'assurance sont assumés directement par le musée d'Orsay dans les conditions déterminées par la Direction des musées de France dans le cadre des prêts inter-musées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.